



Sénégal : deux journalistes en prison

L'arrestation du journaliste Pape Alé Niang a soulevé une vague d'indignation au Sénégal. Arrêté mi-novembre, relâché mi-décembre puis placé en détention de nouveau le 20 décembre, le directeur du site Dakar Matin est depuis plus de deux semaines en grève de la faim. Transféré à l'Hôpital Principal de Dakar, son état de santé est jugé préoccupant par ses confrères. Des manifestations de soutien ont été organisées pour réclamer sa libération provisoire, en attendant qu'il soit jugé.

Le SNJ-CGT s'associe aux journalistes sénégalais qui voient cette arrestation comme une tentative de museler la presse.

Ce qui est reproché à Pape Alé Niang ? Avoir divulgué des informations « de nature à nuire à la défense nationale », avoir obtenu illégalement des documents administratifs et militaires et avoir diffusé des fausses nouvelles. Il avait notamment rendu publics des messages de la police et des sapeurs-pompiers avant une manifestation en faveur de l'opposant Ousmane Sonko, le 3 novembre dernier.

Après sa libération provisoire le 14 décembre, il avait fait un *live* dans lequel il affirmait que le directeur de la police avait mis sa famille à l'abri aux Etats-Unis. Même si l'information n'était pas exacte, il faut savoir que l'on peut aller en prison au Sénégal pour un simple délit de presse, une épée de Damoclès qui pèse en permanence sur la tête des journalistes, ce que ces derniers dénoncent depuis longtemps.

Si Pape Alé Niang a reçu le soutien de sa profession, il n'en est pas de même d'un autre journaliste sénégalais, René Capain Bassène qui, lui, croupit en prison depuis maintenant cinq ans. Contrairement au directeur de Dakar Matin, il n'a pas été arrêté dans le cadre d'un délit de presse. Accusé de complicité dans l'affaire de Boffa Bayotte - le massacre en janvier 2018 de quatorze bûcherons dans une forêt classée de Casamance -, il a été condamné à la prison à perpétuité en juin 2022. Il a toujours

clamé son innocence et se dit victime d'une machination pour se débarrasser de lui. Journaliste d'investigation, il avait mis en lumière les vicissitudes du pouvoir sénégalais dans le conflit casamançais et dénoncé l'inaction de ceux qui se présentent comme intermédiaires et faiseurs de paix.

Le fait qu'il ait été condamné dans une affaire de meurtre peut expliquer pourquoi aucune association de journalistes ou de médias n'a pris sa défense au Sénégal. Pourtant, il n'est pas rare, en Afrique ou ailleurs, que des journalistes soient accusés de terrorisme ou de séparatisme, alors que c'est à leur plume qu'on en veut. Les quelques journalistes qui ont enquêté sur cette affaire ont démontré que le dossier d'accusation était vide. Mais très peu osent s'exprimer sur une question liée au conflit casamançais. Soit parce qu'ils reçoivent des menaces, soit parce qu'ils risquent de se retrouver en prison s'ils mettent en cause les institutions militaires.

La façon dont le Sénégal traite ses journalistes se reflète dans sa chute du 49^e au 73^e rang du classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières.

Le SNJ-CGT apporte son soutien à Pape Alé Niang et René Capain Bassène et se solidarise avec les journalistes sénégalais qui dénoncent la dérive autoritaire du pouvoir de Macky Sall et luttent pour que le Sénégal reste une vitrine de la démocratie en Afrique.

Montreuil, le 8 janvier 2023.